



## Centre des Œuvres Universitaires et Scolaires de Poitiers

**Règlement de consultation**

**Marché à procédure adaptée  
N° 18BU001  
du 10 Avril 2018**

*(articles 27 et 28 du code des marchés publics)*

**Marché relatif à la Fourniture Fruits et  
Légumes de 4<sup>ème</sup> et 5<sup>ème</sup> gamme**

## Section I

### Acheteur public

### Centre Régional des Œuvres Universitaires et Scolaires de Poitiers (CROUS)

Adresse pour l'obtention d'informations complémentaires, de documents et pour l'envoi de la candidature :

CROUS de Poitiers  
Service des Affaires Budgétaires, Contrôle de gestion et des Marchés  
15, Rue Guillaume VII Le Troubadour  
BP 629  
86022 Poitiers Cedex

☎ 05.49.60.88.29

☎ 05.49.41.06.58

@ [marches@crous-poitiers.fr](mailto:marches@crous-poitiers.fr)

#### Acheminement des offres

L'ensemble du dossier de candidature sera conditionné dans une enveloppe hermétiquement fermée. La face externe de l'enveloppe devra être conforme au modèle suivant :

<b>Ne pas ouvrir</b>	<b>Identification du candidat (logo, cachet)</b>
<b>Dossier de candidature</b>	
<b>Appel d'offres ouvert N° 18BU001</b>	
<b>Marché de Fourniture de Fruits et Légumes de 4<sup>ème</sup> et 5<sup>ème</sup> Gamme</b>	

Le dossier de candidature sera soit adressé par voie postale (recommandé avec accusé de réception) soit acheminé et remis en main propre (contre remise d'un récépissé).

Les offres devront parvenir avant le :

**Mercredi 2 Mai 2018 à 12h00**

**(la date et l'heure prises en considération sont celles de réception et non celles d'envoi).**

## Section II

---

### Objet du marché

#### 1 – Description

**1-1 Type de marché :** Alimentaire

**1-2 S'agit-il d'un marché à bons de commande ?**     Non     Oui

**1-3 S'agit-il d'un marché à tranches ?**

Non     Oui

**1-4 S'agit-il d'une convention de prix associée à des marchés types ?**

Non     Oui

**1-5 Description / objet du marché :**

Le présent marché a pour objet la fourniture de fruits et légumes de 4<sup>ème</sup> et 5<sup>ème</sup> Gamme.

Le marché est composé de quatre lots géographiques :

- Lot 1 : Charente
- Lot 2 : Charente Maritime
- Lot 3 : Deux-Sèvres
- Lot 4 : Vienne

Le titulaire d'un lot s'engage à fournir les différents établissements pour l'ensemble des besoins et pour toute la durée du marché.

Un produit accepté au marché devra pouvoir être fourni durant toute la durée du marché.

**1-6 Les variantes sont-elles interdites ? :**

Non     Oui

**1-7 Lieu d'exécution du marché :**

Les différents sites rattachés au Crous de Poitiers sont :

- Angoulême
- La Rochelle
- Niort
- Poitiers - Chasseneuil du Poitou – Futuroscope - Châtelleraut

Les lieux de livraison exacts sont définis en annexe 1 du Cahier des Clauses Particulières.

**1-8 Nomenclature communautaire pertinente (CPV) :**

15331000-7 – Légumes transformés

**1-9 Dérogation à l'obligation d'utiliser des spécifications européennes :**

Non  Oui

**2 – Détail des prestations :**

Le détail est défini dans le Cahier des Clauses Particulières.

**3 – Détail des produits :**

Se reporter à l'annexe 2 du CCP « offre de prix »

**2 – Evaluation des lots :**

Le marché est passé sans minimum ni maximum. Il est composé de quatre lots géographiques dont l'estimation pour la durée totale du marché est définie ci-dessous :

Lot 1 – Charente : 9 000 € HT  
Lot 2 – Charente-Maritime : 13 000 € HT  
Lot 3 – Deux-Sèvres : 10 000 € HT  
Lot 4 – Vienne : 22 000 € HT

Soit un montant total de 54 000 € HT pour l'ensemble des lots et pour une année.  
Cette estimation n'est qu'une indication et n'est pas contractuelle.

Chaque semestre, le candidat devra adresser au Service des Affaires Budgétaires, Contrôle de Gestion et Marchés un état des articles achetés par les différents établissements du Crous de Poitiers.

**3 – Durée du marché :**

Le marché est prévu pour une durée ferme de 12 mois à compter de la date de notification.  
Le marché pourra être reconduit une seule fois aux conditions du marché pour une durée de 12 mois soit pour une durée totale de 2 ans au maximum.

La non reconduction du marché sera adressée au fournisseur 2 mois avant la fin de la première année.

Les commandes pourront être adressées au fournisseur jusqu'au dernier jour du marché.

## Section III

---

### Renseignements d'ordre juridique, économique, financier et technique

#### **1 – Conditions relatives au marché**

1-1 Cautions et garanties exigées :

Sans objet

1-2 Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références des dispositions applicables :

Le règlement s'effectuera suivant les règles de la comptabilité publique, par virement administratif.

1-3 Proposition de prix

Le candidat est informé que l'administration souhaite conclure le marché dans l'unité monétaire suivante : l'**euro**. Les propositions de prix seront libellées en **euro**.

1-4 Forme juridique que devra revêtir le groupement d'entreprises, de fournisseurs ou de prestataires de services attributaire du marché :

Voir document administratif DC1 joint.

#### **4 – Conditions de participation**

2-1 Renseignements concernant la situation propre du fournisseur, justificatifs quant aux conditions d'accès à la commande publique visés à l'article 45 du code des marchés publics et renseignements et formalités nécessaires pour l'évaluation de la capacité professionnelle, technique et financière minimale requise :

Se reporter à la section V.

2-2 Statut juridique et capacité professionnelle – références requises :

Se reporter à la section V.

2-3 Capacité économique et financière – références requises :

Se reporter à la section V.

2-4 Capacité technique – références requises :

Se reporter à la section V.

## Section IV

---

### Procédure

#### **1 – Type de procédure :**

Marché à procédure adaptée selon les articles 27 et 28 du code des marchés publics.

#### **2 – Critères d'attribution :**

Les offres des différents fournisseurs seront notées sur 10 points en fonction de quatre critères pondérés suivant le coefficient indiqué entre parenthèses :

1. Valeur technique et qualité des produits (3) ;
2. Prix de la prestation (3) ;
3. Offre de livraison et politique de l'établissement (2) ;
4. Respect de l'environnement (2)

Critère 1 – La valeur technique et la qualité des produits correspondent à une note d'ensemble attribuée aux produits faisant l'objet d'un échantillon. Cette note comprend le goût, l'aspect, la présentation, la fraîcheur, mais aussi l'emballage et la composition. La note moyenne est pondérée par article selon l'importance de l'article au sein du lot.

Critère 2 – Le prix de la prestation correspond au montant hors taxe des produits et également au prix du catalogue complémentaire (remise comprise) ainsi que des éventuels ajouts complétant l'offre.

Critère 3 – L'offre de livraison et la politique de l'établissement correspondent aux éléments suivants :

- Conditions de livraison définis au regard des attentes énoncées en annexe 1 et annexe 3.
- Engagement qualité et certifications;
- Références et description des moyens de l'entreprise;
- Organisation et suivi des commandes.

Critère 4 - Respect de l'environnement sera évalué à partir des éléments fournis :

- Organisation des déplacements des véhicules de livraison (kilométrage, type de véhicule, âge du véhicule . . .)
- Gestion des déchets
- Choix des contenants
- Mode de production

Une variante relative à des produits issus de l'agriculture biologique, produits éco-responsables, produits à caractère équitable » pourra être proposée.

**Le pouvoir adjudicateur se réserve le droit de déclarer le marché infructueux.**



4-3 Langue devant être utilisée dans l'offre ou la demande de participation :

Français.

4-4 Délai minimum pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre :

Jusqu'au 1er Septembre 2018, soit 4 mois à compter de la date limite de réception des offres.

---

## Section V

### Autres renseignements

---

#### **1 – Contenu du dossier de consultation** *(Liste des pièces à fournir au candidat par l'acheteur public) :*

- Règlement de consultation
  
- Cahier des clauses particulières (CCP) et ses annexes :
  - Annexe 1 : Liste des lieux de livraison
  - Annexe 2 : Offre de prix
  - Annexe 3 : Offre de livraison
  - Annexe 4 : Liste des échantillons à fournir
  
- Acte d'engagement (formulaire ATTRI 1)
  
- Divers imprimés administratifs (formulaires DC1 et DC2)

#### **2 – Modalités de remise des offres**

Le candidat communiquera son offre au sein d'une enveloppe unique conforme aux recommandations mentionnées en section I contenant les documents suivants :

- Concernant la candidature :
  - lettre de candidature (imprimé DC1),
  - la déclaration du candidat (imprimé DC2),
  - tout document susceptible de renseigner sur la qualification du candidat à honorer ses engagements, notamment les habilitations, certificats, références connues, etc...

➤ **Concernant l'offre :**

- l'acte d'engagement (formulaire ATTRI 1), dûment complété pour la partie relative au candidat, comportant en outre le cachet du candidat et la signature de son représentant.
- l'annexe 2 du CCP. L'offre de prix doit obligatoirement être complétée sur le document fourni et comporter le cachet de l'entreprise candidate, la date et la signature du responsable. Les prix unitaires devront obligatoirement apparaître en hors TVA et TTC. Aucune autre taxe ne pourra être prise en compte.
- un catalogue des produits susceptibles d'être commandés chez le fournisseur, accompagné d'un tarif public, et le cas échéant d'un document informant du pourcentage de remise effectué sur ce prix public ;
- l'annexe 3 du CCP. L'offre de livraison devra être complétée sur le document fourni et comporter le cachet de l'entreprise candidate, la date et la signature du responsable.
- un document informant des conditions de livraison, du cadencement, du franco de port ou des frais de port éventuels, document signé et comportant le cachet de la société ;
- Les offres alternatives (variante, variante éco-responsable ou bio ...) seront remplies dans les mêmes conditions que l'offre de base.
- Tous les documents destinés à faire part des particularités relatives à l'offre, à la livraison, aux produits issus de l'agriculture biologique, produits éco-responsables, produits à caractère équitables, produits locaux : certificats, éco-labels, livraison, emballages ...
- un document général comportant le cachet de l'entreprise candidate, daté et signé par le responsable, indiquant les éléments suivants :
  - les coordonnées d'un contact permanent d'une personne avec adresse postale, numéro de téléphone, adresse courriel ; les heures d'ouverture du service ;
  - tout autre élément nécessaire à la bonne compréhension de l'offre ;
  - un relevé d'identité bancaire (et autant que nécessaire en cas de groupement conjoint ou solidaire).
  -

**Les offres non conformes aux dispositions précitées ne seront pas retenues.**

**3 – Application de l’article 54 du code des marchés publics** :  Non  Oui

**4 – Procédure de recours**

Instance chargée des voies de recours :

Monsieur le Président du Tribunal Administratif de Poitiers  
Tribunal Administratif de Poitiers,  
Hôtel Gilbert  
15, rue de Blossac  
BP 541  
86021 – Poitiers Cedex  
Tél : 05 49 60 79 19  
Fax: 05 49 60 68 09  
Adresse électronique : greffe.ta-poitiers@juradm.fr

**5 – Renseignements complémentaires**

**Véronique LAMBERT**  
**CROUS de Poitiers**

☎ 05 49 60 88 29

📠 05 49 41 06 58

@ marches@crous-poitiers.fr